

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 02 FEVRIER 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -

MM. Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI – Antoine PES -

Conseiller excusé : M. Bernard BATIFOULIER -

Conseillers absents : MM. Armel AÏTA – Henri COSENZA – Denis MALOSSANE –
Lionel VOGEL -

Début de séance : 18 h 30

Monsieur le Maire constate que la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice n'est pas présente.

Le quorum requis par la loi n'étant pas atteint, la réunion du Conseil Municipal est reportée au mercredi 07 février 2018 à 15 h 30, dans la salle du Conseil, pour laquelle de nouvelles convocations seront envoyées à chacun des conseillers, selon l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LEVÉE DE SEANCE : 18 h 40.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 02 février 2018

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 03 février 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 03 février 2018

Signature des conseillers présents :

**Le Maire
François GRECO**